<u>Objet</u> : Stages « Mécanique & Avionique »

Madame, Monsieur,

Depuis Mai 2014, la Fédération Française de Vol en Planeur est reconnue comme organisme de formation aux techniques d'entretien et de réparation des planeurs à structure composite, permettant l'obtention de la Licence Nationale de Maintenance d'Aéronefs, LNMA catégorie L-B planeur structure composite.

La formation se décompose en 2 modules :

- Le module « Mécanique & Avionique » se déroule en Région ou au CNVV ;
- Le module « Composite » a lieu uniquement au CNVV.

Les dates et lieux des formations sont publiés sur le Portail des formations :

http://www.cnvv.net/formations

Ces stages doivent être constitués d'un minimum de 5 stagiaires, conformément à l'homologation de notre formation.

Pour le module « Mécanique & Avionique », nous avons mis en place un tarif dégressif selon le nombre de participants inscrits (la dégressivité sera applicable dès 7 stagiaires selon la grille ci-après) :

Nombre de stagiaires	Prix par personne
6	374 €
7	333 €
8	302 €
9	280 €
10	260 €

Ce prix couvre les frais d'agrément et d'audit de la DGAC et de l'OSAC, les frais de formation pédagogique ainsi que le déplacement, l'hébergement et la restauration des formateurs. L'hébergement et la restauration des stagiaires sont gérés par les comités régionaux qui accueillent la formation.

Le Centre National de Vol à Voile gère l'administration des stages. Les bulletins d'inscription et fiches de relevé d'expérience sont donc à retourner au CNVV à l'attention d'Aurore DI LEVA, accompagnés d'un chèque d'acompte de 100 € à l'ordre du CNVV, non remboursable en cas de défection.

Avant l'envoi de votre dossier, merci de prendre connaissance de la note explicative en annexe. Le candidat sera informé de la suite donnée à sa candidature par courrier électronique.

Cette formation peut être subventionnée dans le cadre du CNDS, de la formation des cadres sportifs ou par un fond d'aide à la formation professionnelle (Agefos, Uniformation…). Les candidats qui souhaiteraient bénéficier de ces financements sont priés de nous contacter avant d'envoyer votre dossier d'inscription : **aucun dossier de financement ne pourra être instruit en cours ou après le stage**.

- Courriel : formation.technique@cnvv.net

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président, en l'expression de nos meilleurs sentiments vélivoles.

Luc GUILLOT

Directeur Fédération Française de Vol en Planeur

Documents à nous retourner :
Bulletin d'inscription
Fiches de relevé d'expérience dûment complétées
Chèque d'acompte de 100 € à l'ordre du CNVV

A l'adresse :
CNVV
A l'attention d'Aurore DI LEVA
Aérodrome
04600 SAINT-AUBAN

Programme de formation du module « Mécanique & Avionique »

CONNAISSANCES GENERALES (1 heure)

- Rappel de connaissance de base (scolaire)
- Rappel de connaissance aérodynamique

REGLEMENTATON (2 heures)

- Rappel du cadre réglementaire et généralités (NPA 2012-15)
- Norme CS22
- Documentation

FACTEURS HUMAINS (30 minutes)

- Comportement individuel
- Conditions de travail

CELLULE (4 heures)

- Généralités
- Mesure des débattements des gouvernes
- Commandes de vol
- Train d'atterrissage
- Crochets
- Ballast
- Verrière
- Freinage, couple de serrage
- Sertissage
- Fréquence de battements d'aile

PESEE ET CENTRAGE (1 heure 30)

- Réglementation et documentation
- Pesée et centrage par calcul
- Pesée physique et rédaction de la fiche de pesée
- Masse et moment des gouvernes

ELECTRICITE ET AVIONIQUE (4 heures 30)

- Circuits pneumatiques
- Instruments de bord
- Circuit électrique
- Circuit radio (installation et contrôle)
- Transpondeur (installation et contrôle de la chaine ATC)

CONTROLE ET OUTILLAGE (2 heures)

- Outillage de mesure
- Outillage général
- Contrôles non destructif
- Palmer - Peson

EVALUATION (1 heure)

Note explicative sur le module de formation « Mécanique & avionique »

La formation aux techniques d'entretien et de réparation des planeurs à structure composite de la FFVP, est approuvée par la DGAC, cette formation se décompose en 2 modules : un module " Composite" et un module "Mécanique & Avionique"

La réussite à ces 2 modules permet l'obtention de la Licence Nationale de Maintenance d'Aéronefs, LNMA catégorie L-B planeur structure composite.

Module de formation "Mécanique & Avionique"

Cette formation s'adresse :

- Aux membres licenciés de la FFVP ayant une expérience d'au moins deux ans de participation à la maintenance aéronautique, à justifier par la fiche de « relevé d'expérience » fournie lors de l'inscription (condition indispensable).

Conditions d'entrée en formation :

- Etre présenté par un club avec avis du favorable du Président,
- Justifier d'au moins 2 ans d'expérience comme mécanicien au sein du club et ayant participé à l'entretien défini suivant la fiche de relevé d'expérience. La fiche de relevé d'expérience doit être visée par un mécanicien titulaire d'une LNMA et à joindre au bulletin d'inscription.

Durée de la formation :

La formation se déroule sur 2 jours comprenant une partie théorique et un test de type QCM.

L'évaluation :

Examen théorique par QCM à la fin du module de formation. Il faut 75% de réponses justes pour valider le module.

Certificat de réussite :

- Une attestation de réussite sera délivrée pour chaque module de formation.
- Un certificat de réussite de formation compléte sera délivré sur présence des 2 attestations. Ce certificat permet l'obtention de la LNMA catégorie L-B planeur composite. Dossier à déposer auprès de l'OSAC pôle formation.

Les stages commencent le samedi à 8h00 et se terminent le dimanche à 17h30.

Le nombre de candidats est de 5 minimum et 10 maximum. Si le nombre de candidats est inférieur à 5, le stage ne pourra pas avoir lieu.